COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le jeudi 29 janvier 2026

Signature d'une convention entre le MuMA et le Mucem : Mayotte mise à l'honneur à Marseille en 2026

Ce jeudi 29 janvier 2026, à la salle DRH, Monsieur Ben Issa Ousseni, Président de l'Assemblée de Mayotte, et Monsieur Pierre-Olivier Costa, Président du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem), ont procédé à la signature d'une convention de partenariat stratégique relative à l'organisation d'une grande exposition « ***Mayotte – Maoré, la rencontre des mondes*** », programmée au Mucem à Marseille à compter du mois de novembre 2026 pour une durée de onze mois.

Cette exposition d'envergure nationale et internationale a pour ambition de valoriser l'histoire, les patrimoines et les expressions culturelles de Mayotte au sein de l'une des principales institutions muséales françaises. Elle présentera l'identité singulière de l'île, carrefour d'influences africaines, malgaches, arabo-musulmanes et austronésiennes, et mettra en lumière un patrimoine matériel et immatériel d'une richesse exceptionnelle.

La convention signée constitue un acte fondateur marquant l'entrée du projet dans sa phase opérationnelle. Elle précise la répartition des responsabilités entre les partenaires :

- Le Mucem assurera la conception scénographique, la médiation culturelle, la restauration des œuvres, leur transport ainsi que la communication autour de l'exposition ;
- L'Assemblée de Mayotte prendra en charge la coordination scientifique, la production des contenus, les réalisations audiovisuelles et la préparation des collections.

Près de 200 objets issus des collections du Musée de Mayotte (MuMA) ont été identifiés et le scénario scientifique de l'exposition est désormais finalisé.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE
112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr

DÉPARTEMENT - RÉGION
MAYOTTE
www.mayotte.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le jeudi 29 janvier 2026

Au-delà de l'exposition, cette convention ouvre la voie à une coopération culturelle pérenne entre Mayotte et le Mucem. Elle vise notamment :

- La montée en compétences des équipes du MuMA, à travers des actions de formation, de stages et d'accompagnement scientifique ;
- La circulation d'expositions, d'objets et d'actions culturelles entre Mayotte et Marseille ;
- Le renforcement de la présence de la culture mahoraise au sein des grandes institutions culturelles nationales ;
- L'accompagnement du projet structurant de la « Cité du Patrimoine » à Dzaoudzi.

En accueillant cette exposition, le Mucem offrira à Mayotte une visibilité exceptionnelle auprès d'un large public national et international. Ce projet constitue un levier majeur de reconnaissance, de valorisation et de fierté pour l'ensemble des Mahoraises et des Mahorais, et contribue à inscrire durablement le territoire dans le paysage culturel national.

« *Cette convention marque une étape décisive pour la reconnaissance de notre patrimoine et pour l'inscription durable de Mayotte dans le paysage culturel national* », a déclaré Ben Issa Ousseni, Président de l'Assemblée de Mayotte.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE
112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr